

Arrêté de la DACS du 11 décembre 2008 portant nomination à une commission régionale d'inscription et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes

NOR : JUSC0828293A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu les articles L. 822-2 et L. 822-6 du code de commerce ;

Vu l'article R. 822-8 du code de commerce ;

Vu l'arrêté du 15 février 2007 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Lyon ;

Vu la proposition du président de la chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes, en date du 18 septembre 2008 ;

Vu les propositions du premier président de la cour d'appel de Lyon, en date du 24 novembre 2008,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Lyon :

En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes

M. Bruno Vietti, conseiller à la chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes, membre suppléant, en remplacement de M. Hervé Seville.

*En qualité de professeur des universités
spécialisé en matière juridique, économique ou financière*

M. Yves Reinhard, professeur à l'université Jean-Moulin Lyon-III, membre titulaire, en remplacement de Mme Sabine Dana ;

M. Jean-Pierre Viennois, professeur à l'université Jean-Moulin Lyon-III, membre suppléant, en remplacement de M. Jean-Pierre Scarano.

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait à Paris, le 11 décembre 2008.

Pour la garde des sceaux,
ministre de la justice et par délégation :
La sous-directrice du droit économique,
CH. GUÉGUEN